

Réf: Dossier 420398

Avis de constitution

SOCIETE « KENMA SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8ème TRANCHE EN FACE DE L'ONECI DIPOKA LOT 4698 ;
ILOT 30, Lot 4698, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KENMA SARL »

Objet : VENTE DE MATERIEL INFORMATIQUE ,
FOURNITURE DE BUREAUX , MOBILIER DE BUREAU ,VENTE
DE MATERIEL DE CONSTRUCTION , VENTE D'EQUIPEMENTS
DE PROTECTION INDIVIDUELLE ,VENTE D'EQUIPEMENT DE
FORMATION (PATISSERIE,COUTURE ET RENOVATION) ,
VENTE D'ENGINS ROULANT , COMMERCE , BTP ,E-
COMMERCE ,CONSULTING.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8ème TRANCHE EN FACE DE L'ONECI DIPOKA LOT 4698 ;
ILOT 30, Lot 4698, Ilot 30

Dirigeant(s) Mme N'DRI MARIE- JOSE FLORE MOLLOT
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06414 du 03/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

